



Offrir le meilleur de la terre

LES RESSOURCES D'ARIANNE INC.

RAPPORT DE COMPTABILISATION DES GAZ à EFFET de SERRE

Période de 3 mois se terminant le 31 Mars 2012

Comptabilisation terminée le 31 mars 2012

Par Guylaine Blackburn

Rapport : Nadège Tollari

Ce rapport a pour but de résumer les travaux de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre lors des activités d'exploration de la compagnie au cours **de la période de 3 mois terminée le 31 mars 2012** et de faire le bilan financier des mesures de compensations mises en place jusqu'à cette date.

○ **Comptabilisation**

La compagnie possède de nombreux projets au Québec et au Mexique mais se focalise actuellement sur le développement des dépôts de phosphore-titane du Lac à Paul, localisé au nord du Saguenay-Lac-St-Jean, Québec, Canada. Aucun nouveau projet n'a été acquis depuis le dernier rapport d'émission des GES. Pour connaître l'ensemble des propriétés appartenant à Ressources d'Arianne veuillez vous référer au rapport de 2011. Les émissions de GES au cours du premier trimestre de 2012 ont été comptabilisées à l'interne et sont résumées dans le **Tableau 1**.

Tableau 1 : Gaz à effet de serre par propriété ainsi que par la représentation de la compagnie en tonnes métriques émis au cours du premier trimestre de 2012

	total	Arianne	Coupe d'arbre	Foreuse	excavation	autre
<i>Lac à Paul</i>	39,91	10,72		2,55	26,64	
<i>Mirepoix</i>	2,81					2,81
<i>Représentation</i>	15,82	0,48				15,34
total	58,54	11,20	0,00	2,55	26,64	18,15
pourcentage (%)	100%	19,13%	0,00%	4,36%	45,51%	31,00%

Les activités des Ressources d'Arianne sont donc responsables de l'émission de **58,54 tonnes d'équivalent CO₂ pour le premier trimestre de 2012**. Le projet le plus émetteur est le projet du Lac à Paul qui a fait l'objet de forages et de décapages, soit deux activités qui sont très émettrices.

○ **Compensation**

- *Montants à compenser*

Pour le calcul financier, les tarifs utilisés proviennent du site <http://carboneboreal.uqac.ca/> proposé par Pierre-Luc Dessureault de la Chaire en éco-conseil. Tous les montants sont en dollars canadiens sauf précision. L'organisme Carbone Boréal propose des tarifs dans la moyenne (28\$/tonne GES pour compenser et 56\$/tonne GES préventif pour le climat).

Les activités des Ressources d'Arianne sont responsables de l'émission de **58,54 tonnes d'équivalent CO₂ au cours du premier trimestre 2012**. Ceci indique qu'il faudrait **418 arbres ou 1 639,12 \$** pour compenser la totalité de ces émissions de CO₂. En prenant le cas de compensation du **programme « préventif pour le climat » cela coûterait 3 278,24 \$**. Cette solution est la plus courante et la plus simple afin de compenser nos émissions et de devenir carbo-neutre.

- *Mesures de compensation proposées*

Parmi les trois possibilités de compensation proposées, soit l'achat de crédit carbone, la plantation d'arbre ou l'investissement dans un programme de recherche et d'innovation, Ressources d'Arianne a décidé de prioriser la troisième solution depuis le début de son programme de compensation. En effet, la compagnie collabore à deux projet de recherche qui visent de **limiter l'impact de notre produit (concentré de phosphore) au cours de son cycle de vie** : le projet Global Traps et un projet de recherche de l'Université Laval.

- *Mesures de compensation mise en place au cours du premier trimestre 2012*

Dans le cadre du projet Global TraPs Nadège Tollari et Bernard Lapointe ont assisté à une conférence au Maroc (15 au 19 mars 2012). Lors de cette conférence il a été décidé que Ressources d'Arianne ainsi que le projet du Lac à Paul devienne une étude de cas. Les pratiques environnementales et sociales de la Société vont être documentées et mises en lignes sur la plateforme de Global TraPs. L'ensemble des documents nécessaires à la documentation de ce cas seront fournis par Ressources d'Arianne. Lors de cette conférence **3490,00\$** ont été investis.

- *Bilan des compensations et des émissions*

Les émissions de GES en tonne d'équivalent CO₂ de la compagnie depuis 1999 se chiffrent au total à **1148,04 tonnes**. Ceci équivaut à **32 145,12\$** à investir en compensation afin de devenir carbo-neutre. Ressources d'Arianne a investi au total **12 910,83 \$** dans des projets de recherche. Le **tableau 2** dresse un bilan de ces investissements et des montants qu'il reste à investir.

Tableau 2 : Bilan des compensations de Ressources d'Arianne au 31 mars 2012

Émissions	
1999-2010	867,21
2011	222,29
1er trim. 2012	58,54
total	1148,04

Équivalent financier	
prix tonne CO ₂ (\$/tonne)	28
montant à compenser (\$)	32145,12

Montants compensés (\$)	
Global Traps 2011	5180,83
UQAC - Chaire éco-conseil	4240,00
Global TraPs 2012	3490,00
reste à investir (\$)	19234,29

Références:

<http://carboneboreal.uqac.ca/>
<http://www.arianne-inc.com/>
<http://www.carbonpositive.net/>